

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGETS PARTICIPATIFS 2020

Le Bureau permanent du CPAS, en sa séance du 30 janvier 2020, a approuvé l'octroi des budgets participatifs à 24 projets et ce pour un montant global de 59.975 euros. Ces budgets s'inscrivent dans le cadre plus vaste des conventions participatives du CPAS de Charleroi dont le budget 2020 s'élève à 279.505 euros, stable par rapport à l'année précédente.

A la base, le CPAS de Charleroi a emprunté l'idée de ces budgets participatifs à la mairie de Lille. Il s'agit d'une tradition déjà longue puisqu'elle est née au sein d'un de nos espaces citoyens, l'Espace citoyen de la Porte Ouest au début des années 2000 avec au départ, une portée très locale. La dimension s'est ensuite étendue aux 3 espaces citoyens et l'idée nous a paru tellement bonne qu'elle a été étendue quelques années plus tard aux 15 communes de Charleroi.

Philippe Van Cauwenberghe: « Malgré la conjoncture budgétaire difficile, j'ai tenu au maintien de ces conventions participatives tant elles me semblent essentielles à la vie de nos quartiers. Tout comme nous relancerons plus tard dans l'année, l'appel à micro-projets qui a rencontré en 2019 un très beau succès pour sa première édition ».

L'idée a percolé puisque pour rappel, dans son projet de Ville 2019-2024, le Collège de la Ville de Charleroi a inscrit, en 1ère priorité, son engagement à faire de Charleroi une ville inclusive, attentive à donner à chacun la possibilité d'exprimer l'ensemble de ses capacités. Il précise que la Ville ne se relèvera pleinement que si tous les Carolos y trouvent leur place et s'y investissent.

Le Programme Stratégique Transversal du CPAS, adopté en novembre 2019, conforte cette politique participative et collaborative dans de nombreux projets parmi les 97 qui le composent.

De manière concrète, le comité d'agrément (composé de conseillers et d'agents du CPAS, de représentants de l'associatif et d'anciens lauréats des budgets participatifs), s'est réuni en date du 7 janvier 2020 et a retenu 24 des 27 projets présentés sur base de critères reprenant la lutte contre toute forme d'exclusion, le renforcement du lien social et l'impact positif sur les personnes en situation de précarité. L'aspect innovant et le nombre de personnes potentiellement concernées ont également été pris en compte.

Le budget maximum accordé par projet est de 3500 euros et, bien entendu, chacun des projets retenus fait l'objet d'une convention avec le CPAS afin de s'assurer de la bonne fin de la subvention octroyée.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

Les 24 projets retenus:

- L'ASBL «Le 26» à raison de 3.000 € afin de soutenir le projet «Un enfant... un cheval...une maman». Le projet a pour objectif de recréer du lien à travers la rencontre entre mamans, enfants et le cheval ce qui doit permettre aux enfants de s'évader et de jouer.
- Le «Comité Solidarité Jeunesse» à raison de 3.500 € afin de soutenir le projet «Halloween 2020» pour recréer et renforcer le tissu social et la cohésion entre les habitants du quartier à travers les festivités d'Halloween.
- L'Association Chapitre XII «Relais Social» à raison de 3.450 € pour le projet «Kit de sortie de prison» soutenu par un large partenariat qui vise à favoriser l'intégration de personnes précarisées lors de leur sortie de prison.
- L'ASBL «Comme chez nous» à raison de 3.500 € afin de soutenir le projet «Silence on parle!» pour permettre à un public très fragilisé, et à travers une scène ouverte, de développer l'estime de soi.
- L'ASBL «D'Cole» à raison de 2.285 € afin de soutenir le projet «Mon impact sur l'environnement» pour sensibiliser le public aux problèmes liés à l'environnement..
- L'ASBL «Circomédie» à raison de 2.000 € afin de soutenir le projet « Cirque pour tous»: transmission des savoirs à travers animations et prestations artistiques.
- Le Centre Scolaire des Etoiles à raison de 2.400 € afin de soutenir le projet «Mon quartier...mieux qu'un musée» pour permettre aux enfants et aux habitants du quartier de prendre part à une action citoyenne tout en créant, au sein de leur quartier, du dynamisme par le biais d'oeuvres d'art (y compris éphémères).
- Le Groupe Tricot à raison de 800 € afin de soutenir le projet «Journée nationale du tricot crochet». Le projet vise à la rencontre, le partage et l'échange aux travers des ateliers « tricot » de populations défavorisées.
- L'ASBL «Temps Danses Urbaines» à raison de 3.500 € afin de soutenir le projet «Danser dans la rue» pour initier les habitants de Gilly à diverses activités de culture urbaine au travers de la danse.
- Ateliers Créations à raison de 2.000 € afin de soutenir le projet «Ateliers Créations» pour, à travers de la création de costumes, participer à un spectacle de rue
- L'ASBL «TEP Afrique» à raison de 2.500 € afin de soutenir le projet «La croisière solidaire interculturelle» pour rassembler des citoyens belges, des ressortissants étrangers et des demandeurs d'asile pour «embarquer» dans un périple interactif au fil des cours d'eau autour de Charleroi .
- L'ASBL «Formidable» à raison de 3.000 € afin de soutenir le projet «Ecole des devoirs et jardin partagé» pour embellir le quartier et mettre sur pied une école des devoirs .



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE CHARLEROI

- Le Lycée «François de Sales» à raison de 1.440 € afin de soutenir le projet «Un parcours touristique» pour permettre à des personnes différentes (élèves, jeunes primo-arrivants, habitants du quartier) de se rencontrer et se raconter
- L'ASBL «Arc en Ciel » à raison de 1.000 € afin de soutenir le projet «Fête de l'amour» pour sensibiliser les personnes aux différentes orientations sexuelles et proposer des animations axées sur la prévention et la santé sexuelle.
- L'Association Chapitre XII «Relais Social» à raison de 2.000 € afin de soutenir le projet « Pose ton sac à l'atelier » pour favoriser la mise en place d'une dynamique communautaire avec des sans-abri à travers la création et la restauration de meubles.
- L'ASBL «G'SARA» à raison de 3.000 € afin de soutenir le projet «Street energy pack» pour imaginer, dessiner, concevoir et distribuer un pack de batteries et un moyen de les recharger à destination de personnes vivant dans la rue.
- L'ASBL «Troc&Play» à raison de 2.500 € afin de soutenir le projet «Troc&Play: accentuation du volet pédagogique et solidaire» pour développer une pédagogie de la récupération et éveiller des enfants de 3 à 15 ans à recycler de façon créative.
- L'ASBL «C-Prévu» à raison de 3.100 € afin de soutenir le projet «Achat de matériel» pour améliorer l'intégration des personnes précarisées en créant et en diffusant une radio Web.
- L'Académie «Futsal» à raison de 3.500 € afin de soutenir le projet « Futsal» pour renforcer le lien entre les jeunes du quartier au travers du sport.
- L'Association de fait «Les Goss' citoyens» à raison de 1.500 € afin de soutenir le projet « Animations au jardin ». Le projet est de redynamiser un quartier à travers des animations pédagogiques, ludiques et festives autour du jardin des Casseroles.
- L'ASBL « Créativ'toi» à raison de 3.500 € afin de soutenir le projet «Fêtes de voisins de Marcinelle» pour mettre en valeur le quartier à travers des animations diverses.
- L'ASBL «Diapason» à raison de 2.500 € afin de soutenir le projet «Conso Tv» pour favoriser des publics touchés par des addictions.
- L'ASBL «Château Mondron» à raison de 2.500 € afin de soutenir le projet «Pose ton sac dans un jardin fleuri» pour encourager des personnes sansabris à faire et à gérer un potager.
- Le Centre « L'Eveil» à raison de 1.500 € afin de soutenir le projet «Inter-G» pour organiser six journées intergénérationnelles.